

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 66 (1930)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *Les examens à l'école primaire.* — G. CHEVALLAZ : *Extraits du rapport sur un avant-projet de réforme de l'Ecole normale.* — INFORMATIONS : *Compte rendu des conférences prononcées aux Journées éducatives de Lausanne.* — IV^e journée d'éducation. — PARTIE PRATIQUE : J. PITHON : *Essai de la méthode de rédaction de M. L. Poriniot.* — H. JEANRENAUD : *Etude des mesures de surface.*

LES EXAMENS A L'ÉCOLE PRIMAIRE ¹

Que l'on ait affaire aux examens en leur forme traditionnelle, ou améliorée aux « épreuves », « travaux de contrôles » ou « tests », il y a d'une part *les examinateurs* et d'autre part *les examinés*.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire — et pour l'enseignement secondaire donné dans les petits collèges régionaux — les examinés sont, de l'aveu général, autant les maîtres que les élèves. Il faut donc penser aux uns et aux autres.

Aux élèves d'abord. Soumis comme ils le sont à un entraînement indiscontinu ; sollicités sans cesse au travail sous ses formes multiples ; encouragés, gourmandés... punis : que l'examen peut-il leur donner ?

Je concède qu'il est nécessaire de « faire le point », même souvent ; qu'il est bon de jeter un regard sur le chemin parcouru et que, puisque la culture ne va guère sans le savoir, il faut rassembler les épis et nouer la gerbe. Mais qui fera ce travail ? — Le maître sans doute : il l'a du reste toujours fait. — Mais encore, qui vérifiera son travail et lui en donnera décharge ?

Et nous touchons au deuxième point délicat de la question : *ce ne peut être qu'un praticien.*

Je ne suis pas loin de penser que les examens seraient hors de discussion si des gens compétents s'en occupaient seuls. — Il en va dans ce domaine comme dans bien d'autres : lois et règlements sont préparés par des spécialistes ; mais ce sont d'autres gens qui en décident...

Voici comment je comprends l'examen :

La personne préposée au contrôle de l'enseignement soumet une classe à une épreuve ; elle en constate le résultat. Est-il bon ? —

¹ Voir *Educateur*, N^{os} 2, 6, 7 et 10.

Le maître continue son travail comme jusqu'alors. Est-il mauvais ? Inspecteur et maître cherchent ensemble la cause du déficit et les remèdes à y apporter.

L'épreuve n'ayant porté que sur un point précis — technique, connaissances, habileté, logique — s'est faite en un minimum de temps. Il reste à l'inspecteur la possibilité de voir d'autres classes et de multiplier dans chacune ses « coups de sonde » durant toute l'année scolaire. Maîtres et élèves en retirent un bénéfice certain.

On m'objectera que pour ce faire, il faut un personnel assez nombreux. — C'est vrai ! Mais viendrait-il jamais à l'idée d'un commerçant de faire vérifier sa comptabilité par le premier quidam venu, sans connaissances dans ce domaine ? Et jamais un mécanicien fera-t-il contrôler le travail¹ de ses ouvriers par une institutrice ?

D'ailleurs, il est des procédés qui permettent de gagner du temps : les tests. Dans l'un des livres que j'ai cités, celui des docteurs Pressey (*Educateur* N° 10, page 150), je lis, page 35 :

« ...Les avantages que peut tirer de l'emploi des tests le personnel chargé de l'administration des circonscriptions scolaires sont les suivants :

a) *Les tests d'instruction* lui permettent de suivre de très près le rendement de l'enseignement et d'apprécier la valeur du personnel enseignant ;

b) *Les tests d'intelligence* l'aideront grandement à se faire une opinion sur la manière dont a lieu la répartition et la promotion des élèves, et lui montreront clairement la nature des problèmes qu'ont à résoudre les diverses écoles dans l'intérêt même des élèves qui les fréquentent ;

c) *Les tests d'intelligence et les tests d'instruction* seront tous deux d'un grand secours pour l'étude approfondie de la situation scolaire particulière à une circonscription, et le choix des moyens propres à y remédier ;

d) Les résultats des tests sont des faits indiscutables et ce sont de tels faits dont a besoin un administrateur pour éclairer et convaincre l'opinion publique ;

e) Enfin, les tests permettent de procéder à des comparaisons d'ensemble, qui sans eux sont impossibles, et ils permettent ainsi d'évaluer avec exactitude le rendement comparé des diverses circonscriptions scolaires.

¹ En qualité, s'entend.

De tels procédés rendraient superflu l'examen actuel, cet examen-scarlatine dont parle M. Malche ; il ne serait pas remplacé par « la rougeole » mais par une fête scolaire — que l'on célèbre en bien des endroits, mais qu'on établirait partout — à laquelle seraient associées les familles.

Il serait facile d'organiser cette manifestation de telle sorte qu'elle laisse au cœur des écoliers un souvenir durable et surtout le sentiment qu'ils ont une responsabilité envers la collectivité.

Quant aux relations des maîtres avec les autorités locales, elles demeureront, à l'examen près, ce qu'elles sont ; il y a lieu même de croire qu'elles n'en seraient que meilleures. A. ROCHAT.

EXTRAITS DU RAPPORT

présenté au Département de l'Instruction publique au nom de la Conférence des Maîtres de l'Ecole Normale sur un avant-projet de Réforme de cet établissement.

(Ce travail, que, faute de place, nous ne pouvons donner in extenso, est la suite logique de l'*Enquête* publiée dans nos colonnes l'an passé. — M. Chevallaz et ses collègues, tenant compte des progrès réalisés ou réalisables en matière pédagogique, entendent former leurs disciples aux méthodes nouvelles.

Nous espérons donner d'assez larges extraits de ce Rapport substantiel, pour que nos lecteurs en aient une idée exacte. Notons que leurs critiques, observations, suggestions éventuelles seront examinées avec grand soin. *Réd.*).

PRINCIPES GÉNÉRAUX

...En cherchant à réformer l'Ecole normale, nous ne prétendons pas en faire une « école nouvelle » ou un laboratoire d'expériences plus ou moins hardies au succès problématique : nous ne bâtissons pas un édifice nouveau ; nous cherchons seulement à lui donner un aspect plus moderne ; fidèles à la prudence naturelle du Vaudois, nous avons été d'autant plus vigilants à ne rien briser que le système actuel a fourni ses preuves et que le corps enseignant primaire dans sa grande majorité reconnaît sa valeur et la prouve par son travail, par sa conduite et par son esprit.

Néanmoins, il est bien certain que pour beaucoup, l'Ecole normale fait tout ce qu'elle peut, mais qu'elle pourrait davantage si elle prenait le meilleur et le plus sûr des idées pédagogiques modernes.

Sans prétendre que tous les instituteurs doivent être des caractères fortement trempés, apanage de quelques-uns, cependant l'on est en droit de demander à l'Ecole normale de former des *éducateurs*, pénétrés de leur mission auprès des enfants et même des parents, et préparés à l'accomplir avec le plus de chance possible.

Il est ridicule aujourd'hui de maintenir l'idéal de l'instituteur encyclopédie vivante, compétent dans toutes les matières, apte à renseigner et à conseiller

dans tous les ordres de l'activité humaine ; cela fut possible un jour... avec une approximation plus ou moins grande ; aujourd'hui, cette présomption ferait sourire. Il ne faut pas que l'instituteur soit terre à terre, certes, et que ses connaissances soient limitées au programme qu'il enseigne ; mais il faut réagir contre l'opinion erronée que pour enseigner une matière quelconque il est nécessaire de la connaître par le menu ; cela nous obligerait à faire de nos élèves des philologues, des grammairiens, des stylistes, des déclamateurs, des historiens, des géographes, des mathématiciens, des relieurs, des menuisiers, des dessinateurs, des musiciens, etc. etc. En ces termes, le problème nous paraît mal posé : ce n'est pas par l'étendue et le nombre des connaissances, par la maîtrise dans les diverses spécialités qu'il enseigne que doit briller le maître ; (au surplus, il n'enseigne pas des spécialités ;) c'est dans sa façon de présenter les connaissances, dans sa supériorité, non spéciale, mais générale, si nous osons employer ces termes dont l'opposition marque le sens que nous leur donnons ; par l'ouverture de son esprit, par son développement intellectuel, qui le rend apte à se servir de tout, à tirer parti de tout, à découvrir dans les circonstances du moment des occasions d'enseigner et des moyens de bien enseigner. Depuis que les grands pédagogues, de Rabelais à Spencer, de V. de Feltre aux créateurs des Ecoles nouvelles, réclament une action des éducateurs sur la formation et le développement des facultés plutôt que sur l'acquisition des connaissances, il serait bientôt temps de réaliser leur idéal dans nos propres écoles ; cela ne nécessite pas une révolution, mais bien quand même une réforme des programmes et des méthodes.

Il s'est produit depuis quelques années une transformation profonde des méthodes de l'enseignement primaire qui s'est avancé résolument vers la réalisation de l'idéal de toute école : préparer les enfants à la vie, former des citoyens et des hommes, non des fonctionnaires ou des employés. Mais en vertu de leur formation, les maîtres primaires eux-mêmes éprouvent une difficulté pour beaucoup insurmontable à s'adapter aux exigences de la pédagogie moderne : ils continuent, comme par le passé, à imposer leur savoir et leur manière de penser plutôt qu'à encourager et à stimuler, par une méthode appropriée, le travail et la réflexion personnelle des élèves ; ils leur disent de penser, ils ne leur apprennent pas à penser.

Avec la meilleure volonté du monde, et à moins de se transformer lui-même du tout au tout — ce qui exige des qualités très rares — le maître ne peut donner que ce qu'il a reçu. Or c'est l'esprit même de l'enseignement qui doit changer : comment cela sera-t-il possible si cet esprit n'existe pas à l'Ecole normale ? C'est sans doute ce sentiment que notre Ecole les a mal préparés aux tâches modernes qui pousse certains instituteurs à dire en termes tantôt adoucis, tantôt vifs, qu'ils lui ont de la reconnaissance pour ce qu'elle a fait mais qu'ils ne vont plus lui demander conseils ni encouragements : elle a tout donné, ils n'ont plus rien à attendre d'elle ; elle n'est pas pour eux la lumière ! Aussi ne faut-il pas s'étonner que des instituteurs souhaitent la préparation de leurs successeurs par l'Université.

...Or, le défaut n'est pas dans les hommes ; il est dans le régime des études,

qui fut excellent il y a trente ou quarante ans, mais qui laisse à désirer dès le début du XX^e siècle et plus encore depuis la guerre.

Notre programme prétend faire le tour des connaissances humaines, entasser les notions les plus disparates les unes sur les autres, combiner les éducations littéraires et scientifiques; et les examens révèlent en effet aux experts une érudition étonnante... et des lacunes troublantes, surtout dans l'utilisation du jugement !

... Le remède ne nous paraît pas difficile à trouver. Il est dans le retour à des programmes plus simples qui favorisent le travail en profondeur ; il est dans la substitution, partout où c'est possible, de la méthode analytique à la méthode synthétique.

Simplifier les programmes, ce n'est pas simplement retrancher des chapitres, les premiers ou les derniers ; c'est choisir, dans la masse des objets d'une science ceux dont l'étude est la plus profitable à l'enrichissement intellectuel de l'élève, et négliger les autres, ou ne les présenter que de façon à marquer les liens entre les connaissances anciennes et les connaissances à acquérir. Pourquoi voudrait-on qu'un élève fût capable de vous nommer tous les écrivains français de tous les siècles, quand il attribue Iphigénie à Corneille et qu'il confond les personnages des pièces de Molière ? Pourquoi persiste-t-on à exiger de l'élève les noms de tous les souverains, de tous les traités de l'histoire de l'Europe, quand il confond la guerre de Trente ans et la guerre de Sept ans ? Pourquoi le laisser mémoriser les formules de chimie et les lois de la physique, quand il se montre incapable de les commenter ou de les expliquer ? Il connaît toutes les familles, en botanique, et il est incapable de déterminer la plante qu'il arrache dans un pré ! Ne serait-il pas plus profitable de choisir dans ces disciplines : histoire, géographie, littérature, sciences, des chapitres particuliers, que l'élève étudierait plus à fond, des questions sur lesquelles il serait appelé à grouper des renseignements variés, par des lectures ou par des expériences ? Etudiant plus à fond ces sujets, il aurait à la fois la certitude de savoir vraiment quelque chose et la claire perception de tout ce qu'il ignore. Il ne saurait plus tout, mais ce qu'il saurait, il le saurait bien. D'ailleurs, les sujets à étudier seraient choisis avec grand soin parmi les plus importants et les plus caractéristiques, et le maître les relierait les uns aux autres dans des aperçus synthétiques qui éclaireraient les élèves sur la filiation des événements.

En conséquence, la méthode même de travail serait modifiée : la mémorisation pure et simple de chapitres qui sont de secs résumés et qui sont incapables de laisser à l'esprit autre chose que des mots, parce que ces résumés sont tout pour l'élève qui n'a pas étudié le sujet lui-même, la mémorisation deviendrait réellement la conséquence d'un examen attentif et prolongé des faits ; l'élève aurait fait lui-même des expériences et des lectures, il se serait posé des questions, et tout ce qu'il réciterait serait l'expression d'une conviction personnelle. C'est à créer cette conviction que le maître doit tendre ; il lui faut pour cela plus d'heures pour chaque sujet traité et plus de participation active de l'élève dans la leçon. Il suffit d'avoir comparé une classe dans laquelle on a exposé les sujets tandis que les élèves prenaient des notes hâtives, souvent

bien curieuses, et une classe où des lectures nombreuses par les élèves ou devant eux étayaient l'enseignement, pour se persuader de la nécessité de faire pénétrer la vie dans la classe, en faisant appel au travail personnel. Un autre avantage d'un tel procédé est de permettre aux élèves d'acquérir une méthode de travail. Aujourd'hui, ils font ce qu'on leur dit de faire en cherchant les moyens de le faire non le mieux possible, mais simplement le plus rapidement possible. Or, pour se rendre compte de l'esprit d'une science, il faut en connaître la méthode, et cela s'acquiert non par le travail de mémoire mais par celui de l'intelligence.

Nous ne tombons pas dans la dangereuse illusion de ceux qui s'imaginent un peu naïvement qu'il n'y a plus rien à apprendre. Nous savons trop, par notre propre expérience, à quel point les connaissances sont la base préalable à la formation de l'esprit ; mais nous croyons à la possibilité d'acquérir des connaissances moins nombreuses peut-être mais en tout cas plus solides que ce n'est le cas aujourd'hui.

Aussi la Conférence des Maîtres a-t-elle inscrit à la base de son programme de réformes le principe suivant :

Le programme et les méthodes doivent permettre, partout où c'est possible, l'étude en profondeur, afin d'apprendre aux élèves à tirer parti des documents, à voir la complexité et les ramifications d'un sujet, à acquérir le goût de l'étude personnelle. La qualité moyenne de nos élèves nous oblige à rester prudents dans l'emploi des méthodes qui conduisent à l'activité personnelle ; néanmoins, nous désirons qu'ils aient plus de temps pour ce genre de travail, le seul qui leur soit utile plus tard, et nous voudrions les initier peu à peu à ces méthodes.

(A suivre.)

G. CHEVALLAZ.

INFORMATIONS

COMPTE RENDU DES CONFÉRENCES

prononcées aux Journées Educatives des 16 et 17 mai 1930

dans la Salle du Grand Conseil, à Lausanne¹.

L'éducation nouvelle et la formation professionnelle des instituteurs, par Robert Dottrens, directeur d'école à Genève. — La fin normale de l'éducation dans la démocratie est d'assurer le développement progressif des individus en vue d'améliorer la société : former les personnalités les plus riches au service de la société la meilleure.

L'éducateur n'a pas à former l'enfant ; il doit le préparer à la vie, c'est-à-dire le rendre capable de s'adapter aux conditions d'existence qui seront les siennes demain.

Le mouvement de l'éducation nouvelle cherche à réaliser dans les écoles cette adaptation continue de l'éducation aux exigences de la vie sociale. Un des moyens dont nous disposons pour assurer l'évolution progressive de l'éducation publique est une formation meilleure des instituteurs. Les écoles normales

¹ Edition du Secrétariat vaudois de l'Enfance, 1, Avenue de l'Ecole supérieure, Lausanne.

sont nées à une époque où tout était à créer dans le domaine de l'instruction publique et où la précarité du nouveau régime politique établissait obligeait les gouvernements à développer l'instruction d'une manière uniforme sur l'ensemble d'un territoire donné. Les écoles « normales » donnent aux instituteurs la « norme » selon laquelle ils doivent enseigner.

Depuis un siècle, les idées en matière d'éducation ont évolué et de nouveaux facteurs sont intervenus dans la formation professionnelle du corps enseignant : le progrès des connaissances scientifiques a conduit à l'enrichissement des programmes, à la spécialisation des études et à l'augmentation de la durée de celles-ci. Le fait dominant, en éducation, est la naissance et le développement d'une pédagogie scientifique fondée sur la psychologie de l'enfant.

Aujourd'hui, la formation des instituteurs apparaît beaucoup plus comme étant d'ordre sociologique et psychologique que technique.

Pour faire face à ces besoins nouveaux, nombre d'Etats ont transformé leurs écoles normales. Ils préparent leurs instituteurs à l'Université ou dans des Instituts pédagogiques annexés aux écoles supérieures selon les méthodes universitaires.

Vers une meilleure préparation du corps enseignant, par G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale du canton de Vaud. — La préparation des instituteurs par les Universités repose sur les idées qui me paraissent des illusions. Elle présente des inconvénients et des dangers : recrutement rendu plus difficile et moins rationnel par l'exigence du baccalauréat ; diminution de la valeur intellectuelle moyenne des candidats ; augmentation des « déclassés » ; transformation du caractère universitaire des études ou abandon d'une préparation suffisante des instituteurs ; changement dans la conception du rôle des maîtres par l'abus des travaux proprement scientifiques.

Les écoles normales ont préparé partout des instituteurs excellents parce qu'elles leur donnent le savoir, le savoir-faire et le sens de la vocation. Elles n'ont pas démerité, mais elles souffrent du mal de tout l'enseignement secondaire : elles ont des programmes et, conséquemment, des horaires surchargés, ce qui nuit et à la formation intellectuelle et à la préparation professionnelle.

Quels remèdes apporter à la situation ? Une simplification des programmes selon le principe du choix de sujets capitaux à étudier avec soin ; l'étude des branches d'enseignement conçue en deux étapes, l'une obligatoire pour tous, l'autre facultative réservée soit aux élèves faibles, soit aux élèves avancés ; l'organisation de séries de conférences, la création d'un stage surveillé consécutif à l'Ecole normale.

La mission éducatrice de la maîtresse de classe dans les écoles de jeunes filles, par Rosa Goëttsheim, professeur à la Höhere Töchterchule de Bâle et présidente du Schweizerischer Lehrerinnenverein. — Dans les écoles de jeunes filles, c'est une éducatrice qui devrait toujours avoir la haute main dans la classe, parce que la jeune fille a besoin d'elle. Il faut d'abord que l'éducatrice lui soit maternelle ; puis le guide de même sexe ; enfin, dans les degrés supérieurs, l'amie compréhensive et de bon conseil. Elle doit avoir

une place prépondérante, à côté du maître (qui, lui, ne sera jamais exclu des écoles féminines) et elle aura en mains, autant que possible, l'enseignement de la langue maternelle et de l'histoire. Car, dans ces disciplines — on le comprend aisément — des questions se posent, qui, d'une part atteignent au tréfonds de l'âme, et, de l'autre, conduisent à la réalité la plus proche ; et, ici, la femme doit parler à la femme, surtout dans les années décisives. Avec la meilleure volonté, l'homme ne peut apporter à la jeune fille en évolution précisément ce que cet âge requiert ; de nombreuses questions ne peuvent être abordées avec lui, précisément parce qu'il est homme. Et pourtant, la jeune fille, particulièrement de 12 à 16 ans, est aux prises avec tant de problèmes qu'elle ne peut résoudre seule ! La « boîte aux questions » lui sert à poser à la maîtresse de classe des questions qui seront traitées devant la classe collectivement, ou entre quatre yeux, par elle et son institutrice.

D'après notre expérience personnelle, deux domaines préoccupent avant tout les adolescentes : 1^o les relations entre les deux sexes, et 2^o les problèmes religieux. De la part de l'éducatrice, il faut faire preuve de beaucoup de compréhension psychologique et de tact, d'une grande bonté, pour être un guide sûr de la jeune fille, pour pouvoir l'aider efficacement à la solution des problèmes qui la troublent. Souvent, cela oblige l'éducatrice à entrer en rapports avec la famille de la jeune fille, avec la mère le plus souvent, dont les droits ne doivent être touchés qu'en cas d'absolue nécessité. La collaboration de la maîtresse de classe et des parents aboutit presque toujours à un résultat profitable à l'enfant. Du reste, les parents usent fréquemment des heures régulières de réception de l'éducatrice pour solliciter un conseil ou une explication.

La maîtresse de classe assume une grande responsabilité, par l'affirmation de sa personnalité, elle marque souvent toute la classe de son empreinte. C'est pourquoi, il importe que ce rôle soit confié à la femme, qui, en plus d'une formation psychologique approfondie, possède une riche affectivité, — et à une éducatrice pour qui l'enseignement n'est pas une profession quelconque, mais la vraie vocation !

La loi vitale de l'évolution de l'enfant, par R. Nussbaum, directeur-fondateur de l'Ecole-Foyer des Pléiades. — La diversité des manifestations de l'enfant nous déroute souvent, soit au cours d'une journée, soit au cours des années. Pourtant il est certain que son développement obéit à une loi, comme celui de n'importe quel être vivant.

L'observation de l'enfant abordée par le détail, sous forme de tests, d'expériences de laboratoires, de statistiques, ne pouvait révéler cette loi. Les résultats acquis dans diverses sciences, et en particulier en biologie, nous permettent aujourd'hui une vue en quelque sorte panoramique des manifestations de l'enfant, une vision globale.

Il y a déjà bien des années que l'on explique l'évolution pré-natale de l'enfant par la loi biogénétique. Cette loi, le Dr Jaworski en décuple la portée en la prolongeant et en la retournant : si l'individu répète et résume la série, l'évolution animale et l'histoire des hommes répètent l'homme. Dans son en-

semble, le parallélisme est parfait : la série animale, antérieurement à l'apparition de l'homme, est le parallèle de la vie humaine intra-utérine ; l'apparition de l'homme sur la terre équivaut à une naissance ; l'histoire de l'humanité est la parallèle de la vie humaine individuelle.

Ainsi le « plan biologique » veut que l'enfant répète l'histoire, une histoire dont les phases essentielles nous sont connues. Si nous figurons ces phases en les étagant de bas en haut sur une feuille de papier, nous obtenons une série de plans, et le graphique idéal d'une vie d'enfant dessinerait au travers de ces plans une droite partant de la naissance pour monter vers l'âge adulte. A chacun de ces plans correspondent, pour l'humanité, certaines caractéristiques, depuis l'homme des cavernes jusqu'au civilisé actuel (et au delà, car nous ne sommes pas encore, historiquement, des adultes) ; l'enfant, passant au niveau de ces plans, répéterait, en raccourci, ces mêmes caractères prédominants.

Partant de ces principes, nous avons observé et noté les comportements d'un certain nombre d'enfants, et nous les avons situés sur ce plan idéal. Ces observations portent sur toutes les manifestations spontanées, vie physique, vie intellectuelle, vie morale et sociale. Nous avons constaté que la plupart de ces manifestations s'inscrivent automatiquement dans la région qui correspond à l'âge de l'enfant observé, et que le caractère propre à cet âge est bien aussi celui des peuples qui ont, historiquement, le même âge. Autrement dit, le parallélisme des évolutions phylogénique et ontogénique, de l'histoire de l'humanité et de l'histoire individuelle, se vérifie.

Toutefois, nous observons chez l'enfant d'autres manifestations qu'il est impossible de situer au même niveau : chez tel enfant, elles ont leur place naturelle beaucoup plus bas dans l'échelle, et il est légitime de les considérer comme des retardements du développement dans certains domaines ; chez tel autre, au contraire, il se produit des manifestations qu'il faut inscrire plus haut. L'enfant, par exemple, qui, avant l'âge de trois ans, se préoccupe de la santé de sa maman, qui se refuse à toucher à un gâteau avant d'être assuré que tous en auront une part égale, révèle qu'il y a en lui des préoccupations caractéristiques de l'être humain adulte.

Dès lors, le graphique que nous devons inscrire accuse des bonds d'apparence capricieuse, soit vers le bas, soit vers le haut. Il n'y a pas là un caprice, mais la révélation même d'une loi essentielle. L'enfant est un intuitif qui pressent inconsciemment, mais puissamment, l'orientation vraie de sa vie. Bien avant d'être adulte, il témoigne spontanément de ce que devra être l'adulte. Et ce comportement s'explique si nous le vérifions en jetant les yeux sur l'évolution de l'humanité ; les peuples, de tout temps, ont eu leurs prophètes, leurs grands initiés, ceux qui ont aperçu et proclamé le sens de leurs destinées. L'enfant est, à ses heures, le prophète de son avenir, et la fréquence, la vigueur, la netteté de ces manifestations nous permet de mesurer la puissance de l'énergie vitale qui est en lui. D'autre part, le rôle de l'adulte apparaît ici dans toute sa gravité, car c'est notre attitude à l'égard de ces manifestations vitales de l'enfant qui déterminera essentiellement tout son avenir.

Ce que l'école attend des parents, par Ernest Savary, chef du Service vaudois de l'enseignement primaire. — « Aujourd'hui, nous recevons trois éducations différentes : celle des pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. » (Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, IV^e livre.)

La famille a dû confier à un organisme spécial, l'école, une partie de ses devoirs essentiels : l'instruction et l'éducation des enfants. Elle a pris, en ce faisant, l'engagement de collaborer à cette œuvre difficile. L'école doit donc pouvoir compter sur la famille. Que celle-ci cherche à la comprendre ou du moins ne s'oppose pas :

1^o aux nouvelles méthodes d'enseignement basées sur les découvertes de la psychologie infantine ;

2^o à tout ce qui est entrepris pour conserver et consolider la santé des élèves ;

3^o aux efforts accomplis pour la formation du caractère, l'affermissement de la conscience et la création de bonnes habitudes chez les jeunes.

La tâche imposée à l'école est immense et, à l'heure actuelle, d'une gravité exceptionnelle. Avec la famille, l'école espère la mener à chef sans trop de déficits ; privée de la collaboration de la famille, l'échec de son œuvre est presque certain. Ceux à qui cette tâche est confiée, professeurs, instituteurs, institutions, méritent l'appui éclairé et fraternel des parents. C'est dans une atmosphère de confiance qu'ils travailleront avec joie et avec succès.

Ce que la famille attend de l'école, par Jules Laurent, instituteur, rédacteur du *Journal des Parents*. — Le sait-elle clairement ? Seule l'élite des parents s'est déjà prononcée, mais ses désirs et les arguments qu'elle avance suffisent à nourrir un entretien. Elle souhaite entre autres : a) que l'école, en continuant de répandre abondamment l'instruction, recherche avant tout l'éducation (formation du caractère, prise de bonnes habitudes, culture du beau et du bien, etc.) ; b) qu'elle fasse connaître mieux son but, ses méthodes et ses exigences ; c) qu'elle étudie la revision de son programme d'études et de ses moyens de répression ; d) qu'elle tienne mieux compte des difficultés du travail à domicile et se préoccupe toujours davantage de l'hygiène comme de l'orientation professionnelle de ses élèves.

L'utilité d'une meilleure collaboration est reconnue. Il faut renoncer à l'erreur du XIX^e siècle, combler le « fossé ».

Mais comment associer la famille à l'œuvre de l'école ? De nombreuses associations répondent : « Par des séries de conférences, des discussions et des écrits » ; les autorités scolaires préfèrent la circulaire et le questionnaire ; l'instituteur dispose de moyens directs (notes, communications diverses que les parents doivent signer, demandes de renseignements, entretiens à l'occasion de rencontres fortuites ou cherchées, tâches d'observation nécessitant l'aide des parents, etc.) et des moyens spéciaux (cours scolaires, expositions, soirées familiales, et surtout les réunions de parents). Aucun n'est négligeable. Le succès dépendra de la personnalité de l'ouvrier et de sa persévérance.

Nécessité de développer l'hygiène scolaire, par Dr Jean Wintsch, privat-docent à l'Université de Lausanne. — Dès l'instant qu'un tiers intervient — telle l'Ecole — pour s'occuper des enfants, des devoirs lui incombent, car ses responsabilités se trouvent engagées : 1° par le fait que dans une collectivité d'enfants des cas de contagion peuvent se produire ; 2° par le fait aussi que la vie en classe peut fatiguer les yeux, déformer le dos, immobiliser partiellement les poumons.

Et précisément, en face des écoliers, on aperçoit, à part les scarlatines ou diphtéries épidémiques et sporadiques, des troubles oculaires augmentant avec la scolarité, des scoliores et des dos ronds, spécialement nombreux chez les filles ; sans compter les durs d'oreille, les émotifs, les peu doués, qui requièrent un régime spécial. Et d'autre part, l'air peut se vicier en classe, les tâches sont parfois abondantes qui empêchent l'enfant de se mouvoir, les horaires et les programmes s'accommodent aisément d'une gymnastique réduite. Si ces facteurs peuvent favoriser en quelque mesure la tuberculose pulmonaire ou les adénites tuberculeuses, c'est cependant à l'école que l'hygiéniste tient le mieux l'enfant en main, et c'est là que les mesures préventives seront le plus efficacement prises, par les leçons en plein air, entre autres, une activité en partie manuelle, et une culture physique judicieuse.

Ajoutons que l'hygiène devra s'occuper davantage dorénavant des adolescents auxquels l'école demande des efforts particulièrement grands, alors qu'ils sont volontiers troublés par la crise de croissance et menacés au maximum par les atteintes de la tuberculose.

Il ne suffit plus de s'occuper des bâtiments et du mobilier ; il importe de voir encore l'écolier, dont la moindre manifestation est, à chaque minute, l'expression de la personnalité tout entière.

(A suivre.)

IV^e JOURNÉE D'ÉDUCATION

La Commission nationale des Sociétés féminines suisses, la Fondation Pro Juventute et la Société pédagogique neuchâteloise, avec l'appui des associations pédagogiques et féminines de la région, organisent une 4^e journée d'éducation à Neuchâtel, comprenant des conférences destinées aux éducateurs de la famille et des écoles, aux directeurs d'œuvres de jeunesse et aux personnes qui s'intéressent à l'éducation.

Toutes les conférences ont lieu à l'Aula de l'Université.

Vendredi 30 mai, à 20 h. 30 : Conférence publique et gratuite, par M. O. Decroly, Dr méd., professeur de psycho-pédagogie, à Bruxelles : *Quelques applications de la psychologie aux progrès de l'éducation*.

Samedi 31 mai, à 8 h. 45 : Introduction par M. Antoine Borel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique.

Conférences : Sujet général : *Les droits de l'enfant dans l'éducation*.

a) 9 heures. « Le point de vue physiologique et médical », par M. C.-A. Matthey, Dr méd. chirurgien, médecin des écoles, à Neuchâtel.

b) 10 h. 30. « Le point de vue juridique », par Mme M. Wagner-Beck, Dr jur., directrice de l'Ecole sociale pour femmes, à Genève.

c) 14 heures. « Comment introduire la vie à l'école ? », par M. O. Decroly, Dr méd., professeur de psycho-pédagogie, à Bruxelles.

d) 15 h. 30. « Le développement psychique de l'enfant au point de vue psychanalytique », par Mme J. Rufenacht, Dr méd., neurologue.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion.

Finance d'inscription : 3 fr. pour la journée (2 fr. pour les membres du corps enseignant) 2 fr. pour la demi-journée (sans réduction).

Diverses circonstances ont empêché d'organiser la journée durant le premier trimestre de l'année, comme de coutume, et elle a dû être fixée à une époque peu favorable au point de vue scolaire.

Nous estimons toutefois que ce ne saurait être un motif pour ne pas recommander tout spécialement la « Journée d'éducation » de cette année, où nous aurons l'occasion d'entendre des conférenciers particulièrement qualifiés.

Considérant que le sujet mis à l'étude, « Les droits de l'enfant dans l'éducation », est de nature au point de vue psychologique, à mettre en relief sa contrepartie « les devoirs des éducateurs », le Département de l'Instruction publique prie les Commissions scolaires et les Commissions d'écoles de vouloir bien accorder le congé nécessaire aux membres du corps enseignant qui en feront la demande. (*Bulletin du Département de l'Instruction publique, Neuchâtel.*)

PARTIE PRATIQUE

ESSAI DE LA MÉTHODE DE RÉDACTION DE M. L. PORINIOT

(voir *Educateur* du 15 février, 1^{er} mars et 26 avril).

LA DESCRIPTION

1. Documentation.

C'est dur de sortir nos écoliers du verbalisme ; les « flemmards » cherchent à esquiver ce travail de documentation et à se payer de mots ; il faut être impitoyable avec ceux-là et refuser leur rédaction ; assez de ces compositions pleines de clichés, où tout est conventionnel... Un après-midi d'octobre, j'aperçois ma Jeannette, à qui j'avais refusé une rédaction intitulée « Description d'une plate-bande », inventée de toutes pièces, juchée sur un mur de jardin, crayon et papier en main : « Bonjour, Jeannette, tu fais du reportage... ? » Elle, d'un air mi-rieur, mi-piteux : « Non, M'sieu... j'observe la plate-bande ! »

Exiger cet effort d'observation personnelle, collective, puis individuelle, puis cette recherche du mot juste, de la phrase bien tournée, moulée, fondue, ce travail qui ressemble bien à celui du modelleur qui pétrit sa pâte, défait, recommence, est certes au début œuvre de patience ; il faut y aller à petites doses ; mais, l'habitude aidant, la suite est plus facile ; et puis le résultat acquis, tout petit soit-il, est un encouragement ; il y a aussi le cahier d'honneur où la meilleure rédaction de la semaine est relevée par son auteur.

2. Vocabulaire.

Il faut prendre garde de ne pas le donner au tableau noir trop longtemps ;

car, alors, on tendrait à supprimer cet effort individuel indispensable qui crée peu à peu la personnalité : les mots deviendraient des points de repère et on retomberait dans le verbalisme.

3. Exécution.

Je ne voudrais pas que les lecteurs de l'*Educateur* croient qu'en transcrivant ces travaux d'élèves je veuille me vanter ou poser mes écoliers comme des modèles. C'est la méthode Porinot que je cherche à mettre en valeur. Après un an d'essais, je suis persuadé qu'elle donne des résultats satisfaisants, qui doivent être bons si elle est appliquée mieux que je ne le fais encore.

Travaux d'élèves.

« *Un massif de fleurs.* Un carré entouré de dents de pierre grise déborde de fleurs variées. Le long de la plate-bande, le chemin bleu des lobélies lilliputiens contraste avec la taille géante des reines-marguerites violettes, roses, blanches. Les détestables soucis ont l'air de se cacher honteusement derrière une touffe de pavots roses. Au centre du massif, les fleurs de géranium forment un groupe de grosses boules vermillon. Une pensée solitaire ouvre son cœur jaune à ses compagnes. La fraîcheur, l'abondance, la variété des couleurs de ces quelques modestes fleurs donnent l'illusion d'un riche parterre. » N. G., 14 ans.

« *La camionnette d'un maraîcher.* Au son d'une cloche, je sortis vivement et je vis, stationnant devant la maison, une légère camionnette de maraîcher. Dans des cageots rangés symétriquement sur le pont du camion se voyaient empilées les unes sur les autres de magnifiques salades pommées, des bottes de céleri, dont les têtes cocardières s'enflaient par places ; des carottes terreuses se distinguaient entre les épinards aux larges feuilles fraîches et les côtes de bettes aux bras blancs. Des pommes de terre portant avec elles la crasse originelle s'entassaient piteusement dans des sacs entr'ouverts. Puis des pêches à la peau rose et veloutée semblaient regarder de haut leurs voisines, des pommes toutes vertes. Puis, sur un étage supérieur se rangeaient des pots de fleurs magnifiques : des dahlias rouges comme du sang, des giroflées jaunes. Et je suivis des yeux, aussi loin que je pus, la simple mais coquette machine. »

I. I., 12 ans.

« *Un sorbier.* D'un orange vif, les grappes nombreuses et lourdes pendent pesamment aux rameaux flexibles, qui s'inclinent vers le sol sous leur poids. La plupart des branches se balancent lourdement sous l'effort du vent. Dans le vert du feuillage, les grappes se détachent brillantes comme des rubis. Ce sorbier n'étale pas son branchage comme les arbres voisins ; il n'a pas une forme élégante comme le frêne voisin. Les fruits dont il est chargé lui donnent une allure lourde. Les feuilles, d'un vert foncé, jaunies à quelques places par le gel, semblent avoir été repassées ; elles montrent gracieusement leurs fines ciselures et leurs élégantes découpures. »

F. M., 13 ans.

J.

ÉTUDE DES MESURES DE SURFACE

Cette étude abordée, d'après nos programmes vaudois, par des enfants de 11 ans, est une de celles qui se prêtent facilement au travail manuel et à l'activité individuelle. Elle peut très bien être conduite à l'aide de fiches de

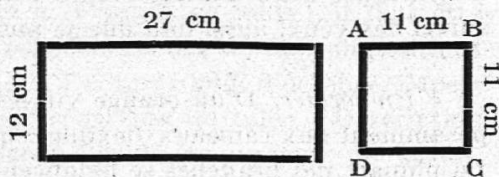
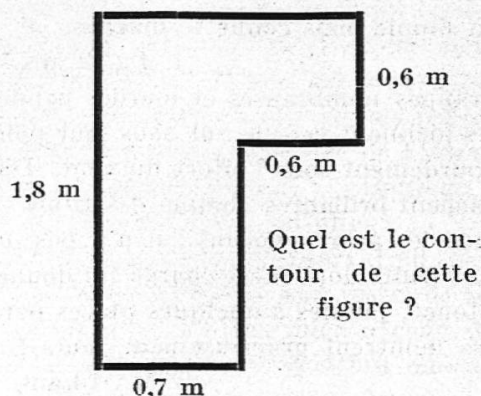
travail. Il suffit de mettre l'enfant sur la piste pour qu'il puisse, le plus souvent, continuer seul. Si dans les lignes qui suivent nous donnons une marche générale de cette étude et quelques applications, il est bien évident que nous ne la considérons pas ni comme inédite, ni comme définitive.

Nous distinguerons les acquisitions suivantes : définition du carré et du rectangle ; le pourtour ; la surface et le dm^2 ; les mesures de surface dm^2 et cm^2 ; la recherche d'une dimension. Ces subdivisions ne signifient pas que nous accordions le même temps à chacune d'elles ; ce ne sont que des jalons pour nous.

I. Définition du carré et du rectangle. — (Nous nous en tenons à ces surfaces, seules étudiées cette année.) Dessiner et découper carrés et rectangles avant de les comparer. Côté, longueur, largeur. Notion d'angle aigu, obtus, droit. Mot rectangle. Pour compléter ces notions et préparer la solution de problèmes, nous pouvons travailler sur ces figures de la manière suivante, par exemple.

Pour le carré : le plier suivant les diagonales ; comparer la diagonale au côté ; le diviser par le pliage en huit triangles égaux ou en quatre carrés ; découper les trois quarts, les sept huitièmes de sa surface, etc. Pour le rectangle : dessiner une figure dont la longueur soit le triple de la largeur ; la largeur le quart de la longueur ; découper dans un rectangle le plus grand carré possible.

II. Le contour. — Deux notions à préciser : 1° qu'il s'agit d'une ligne ; 2° que le pourtour s'apprécie avec une mesure de longueur. (Il va sans dire que c'est aussi le moment de faire connaître les termes équivalents de contour, pourtour et périmètre.) — On peut le démontrer aisément à l'aide d'un carton assez épais, aux angles duquel sont plantées des épingles, le périmètre étant mesuré avec un fil. Il ne nous paraît pas indiqué, lors d'un premier cycle d'étude, d'aborder des problèmes comme la recherche d'une dimension, le pourtour étant donné. Ce serait pour l'année suivante. Par contre, on peut résoudre des problèmes de ce genre :



Avec la ficelle qui fait le tour du rectangle, j'entoure le carré en commençant au point A. Combien de fois pourra-t-on faire le tour du carré ? Où se trouvera le bout de la ficelle ? ¹

III. La surface. — C'est la partie la plus importante si l'on veut que l'enfant acquière autre chose qu'un simple procédé de calcul. Nous voulons qu'il comprenne le pourquoi et le comment. Avant donc de parler de calcul de superficie,

¹ Il nous semble recommandable d'avoir des problèmes un peu plus difficiles pour les élèves avancés. On peut les écrire sur des cartes.

nous devons donner l'idée de surface et la notion que pour l'apprécier on utilise une autre surface prise comme unité. Lorsque nous avons étudié les longueurs, nous nous sommes efforcés de faire comprendre que pour mesurer une distance on utilisait une distance prise comme étalon. C'est ce premier fait que nous établirons. On peut y parvenir en faisant rechercher combien de fois la surface du tableau noir ou celle de la table contient une surface telle qu'un cahier, prise arbitrairement comme unité de mesure; l'enfant trace ces surfaces « cahier » les unes après les autres et les dénombre. Il constate ainsi expérimentalement qu'on apprécie une surface à l'aide d'une surface.

Il n'est pas difficile dès lors de faire saisir la nécessité d'une unité fixe, telle que le dm^2 . On le construit et on cherche à évaluer en dm^2 quelques surfaces : vitres, fourres de cahier, panneaux, carrés et rectangles dessinés au tableau noir. Ces exercices ont pour but d'apprendre à l'enfant à juger d'après le coup d'œil; c'est une manière d'acquérir cette notion de grandeur.

Pour aboutir à la façon de calculer la surface, il n'y a qu'un pas et les élèves peuvent y parvenir aisément seuls. Voici une manière de procéder. Chaque élève a découpé dans une feuille de papier un carré et un rectangle d'un nombre exact de dm. Les indications de travail seraient : vous tracerez sur vos surfaces les dm^2 ; vous les compterez; vous établirez un tableau comme ci-dessous en inscrivant les dimensions et la surface de vos figures; puis vous tâcherez de découvrir à l'aide de quelle opération (addition, multiplication ou division) on peut calculer la surface, si l'on ne prend que les nombres des dimensions.

Le tableau à compléter comporterait :

Carré.

côté dm.....

surface dm^2

Rectangle.

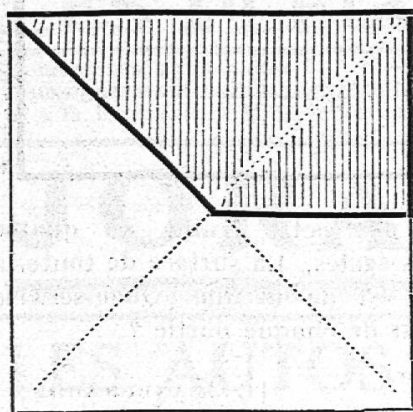
longueur dm.....

largeur dm.....

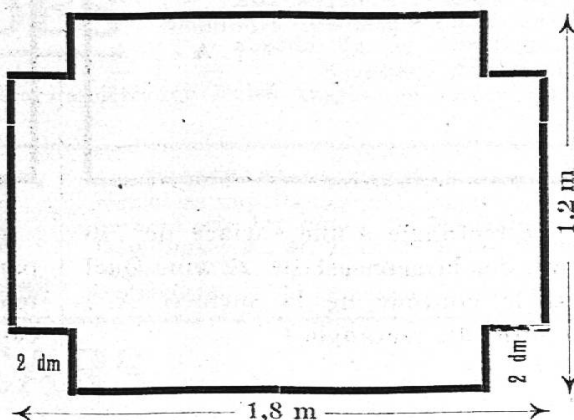
surface dm^2

* * *

Voici à titre d'indication deux problèmes d'application pour élèves avancés.



Ce carré a 16 dm. de contour. Quelle est la surface de la partie ombrée ?



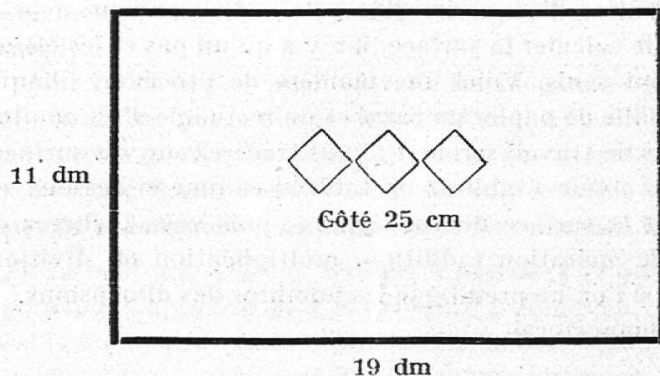
Quelle est la surface de cette plaque ? (unité, le dm.)

IV. Le dm^2 et le cm^2 .—Dessiner un carré et un rectangle qui aient un nombre exact de centimètres, dans leurs dimensions. Tracer à l'intérieur les cm^2 . Les numérotés. Exercices d'évaluation. Calculer la surface d'une boîte d'école en cm^2 .

Tracer les cm^2 dans les dm^2 . Exercices de transformations en n'opérant que sur des nombres entiers.

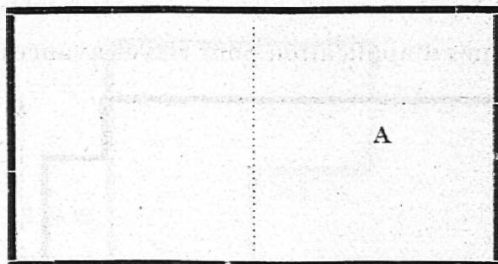
Problèmes.

Pour construire une mosaïque on emploie des cubes blancs, jaunes et rouges, de 2 cm. de côté. La mosaïque a 15 dm. de long et 12 dm. de large. Combien de cubes de chaque couleur utilisera-t-on, si l'on sait qu'il en faut la moitié de blancs, le quart de jaunes et le reste de rouges ?

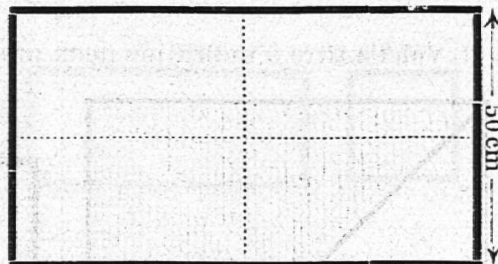


Dans cette plaque on découpe 3 carrés. Quelle surface restera-t-il ?

V. Recherche d'une dimension.— Cette question ne présente pas de difficulté; elle sera du reste reprise dans un autre cycle. Voici à l'aide de quels problèmes, on peut en étudier l'application :



Ce rectangle a une surface de 770 cm^2 . Sa largeur est de 22 cm. Quel est le contour de la surface A. ? (moitié du rectangle.)



On plie cette feuille en quatre parties égales. La surface de toute la feuille est de 48 dm^2 . Quel sera le contour de chaque partie ?

H. JEANRENAUD.

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

LAC LÉMAN

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** internes à prix réduits, comme aussi des billets collectifs aller en bateaux et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac : 8 jours, Fr. 30.— ; 15 jours, Fr. 45.— ; 1 mois, Fr. 64.—, etc. Locations de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44 609.** 11693

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey

En correspondance à Aigle avec les trains C. F. F. Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif très réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Iliez-Aigle-Champéry et retour 5 fr. 45 ; Aigle-Val d'Iliez et retour 4 fr. 30 et Aigle-Troistorrents et retour 3 fr. 45. Renseignements à disposition au Bureau de la C^{ie}, à Aigle, Téléphone 74, 13448

Pension Dubuis, Corbeyrier sur Aigle

Buts de courses pour sociétés et écoles. — Les Agittes, Tour d'Aï, etc. — Séjour d'été recommandé, pension soignée depuis 6 fr. 50 12424 **B. PELFINI**

LES ORMONTS

**BUTS DE COURSES
POUR ÉCOLES :**

Palette d'Isenau, Pie
Chaussy, lac Retaud,

lac Liozon, Pierre du Moëllé, lac des Chavonnes, etc. Pour renseignements, s'adresser à la Direction du chemin de fer électrique Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle. Tél. 152. 14044

LES PLEIADES

sur **VEVEY** : 1364 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par chemin de fer électrique.

Nombreuses promenades — — — — — Sous-bois, et flore superbes
Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C. E. V., à Vevey (Tél. 22) 12512

JORAT

Les **TRAMWAYS LAUSANNOIS** accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montherond** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22 et 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 29.808

LES AUTOS-CARS

BLEU-CIEL VIENNENT DE LA

AUTOS TRANSPORTS S. A. — STE-CROIX

TÉL. 81

12282

10 autos-cars pour courses et excursions
Demandez les itinéraires et devis gratuits

COURSES D'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

CABANE-RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (VALAIS)

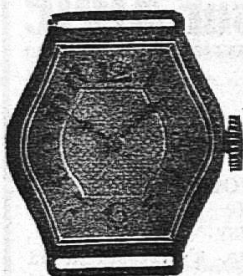
Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions ; pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Bateaux, funiculaire. Tél. 4. Se recommande : Jean Lonfat, Marécottes.

Le PASSAGE de la GEMMI 2349 m.

Bon chemin muletier, 6 heures à pied de LOËCHE-les-BAINS à KANDERSTEG.
(Visite des sources thermales les plus chaudes de la Suisse)

Excursion facile au **TORRENTHORN** (3003 m. le RIGHI du VALAIS, au panorama merveilleux). Conditions de transport et d'hôtels très favorables.

Tous renseignements donnés par **Chemin de fer électrique, Loèche-Souste** P 12641 L



Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

On céderait à très bas prix
outils et matériel de reliure pour amateur

Adresse : Ed. Clerc, instituteur Belmont sur Yverdon.

P 14673 L

KOCHER

s'impose par la qualité de ses
vêtements - pardessus
chemiserie

confection et mesure
au comptant 5 % escompte

Rue du Pont, 7

Lausanne



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS. LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel,

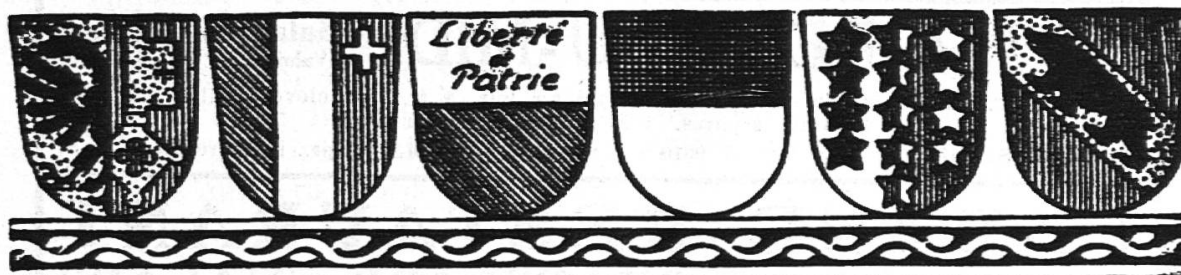
J MERTENAT, Delémont.

R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

Signal de Bougy sur Rolle.

Altitude 760 m.

Hôtel-Pension: "LES HORIZONS BLEUS"

Ex. Hôtel du Signal. — Prix spéciaux pour écoles, groupes, sociétés. — Vue incomparable sur tout le Léman. — Nouveau propriétaire: A. VIQUERAT. Tél. Rolle 25 14280

Chalet Bel-Air BOUVERET

Parc ombragé au bord du lac.

Spécialités: Friture du lac, Jambon du pays. Vins et liqueurs 1^{er} choix. Prix réduits pour sociétés et écoles. 14027

Téléphone 23

Pierre Martin, propr.

Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez

* Vue magnifique sur le lac Léman et les Alpes. Intéressantes courses à travers forêts et pâturages. Signal du Planey et la "Violette" (au-dessus d'Arzier). Fruitière de Nyon. La Dôle. Noirmont. — Demandez tarifs à la Direction. *

ROCHERS DE NAYE

Superbe but de courses

Hôtel ouvert le 15 mai

Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prix à la Direction du Chemin de Fer Glion. P 11 799

TRIENT

HOTEL DU GLACIER, Valais

1295 m.

Séjour d'été recommandé. — Centre de promenades et d'excursions. — 1 heure du beau Glacier du Trient. — Pension soignée depuis Fr. 7.— Géd. Gay-Crosier, propr. P 9016 S

HOTEL-RESTAURANT DES TREIZE-ARBRES

Grandes salles pour sociétés. Belle terrasse. Vue splendide sur le Mont-Blanc et le lac de Genève. Altitude 1200 m. A deux minutes au-dessus de la station terminus du funiculaire. Sports d'hiver

Joseph ROGUET, propriétaire, Monnetier-Salève (Haute-Savoie) R. C. St-Julien 12934

LE SALÈVE HAUTE-SAVOIE

1260 m. d'alt. A la porte de Genève. Panorama unique sur la chaîne des Alpes, le Mont-Blanc, la Vallée de l'Arve, Genève, le lac Léman, le Jura. Prix réduits aux sociétés. Prix très réduits pour les écoles. Direction: Monnetier. Mairie, Haute-Savoie. Téléphone 13.

HOTEL DENT-DU-MIDI Salanfe s. Salvan.

(Valais) Alt. 1914 m.

Pour écoles: soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Téléphone Salanfe 91.2

P 9010 S

FRAPOLI, propr., membre du C. A. S.

CABANE-RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (VALAIS)

Lac de Barberine; ravissant but pour excursions; pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Bateaux, funiculaire. Tél. 4. Se recommande: Jean Lonfat, Marécottes.